Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260506-26_05_43-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 6 mai à 20h30. Date de convocation : 30/04/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, Maire, Mme Sylvie FIZELIER, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, Mme Delphine GAUTIER, Mme Virginie ROBINAULT, M. Régis ROBIN, Mme Tiphaine LEBLAY, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

Absents excusés : M. Éric LEDORMEUR pouvoir à M. Régis ROBIN, M. Jonathan LAFAIX pouvoir à M. François MAINSARD, M. Olivier MOQUEREAU pouvoir à Mme Delphine LARCHER

Secrétaire de séance : Mme Tiphaine LEBLAY

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Quorum : 8

N° 26-05-43 FINANCES : Tarifs communaux

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter des tarifs pour le busage et la location de la salle polyvalente et de la cuisine seule.

Cantine	
1 €	QF ≤ 1 000
3,99 €	QF 1 001 à 1 105
4,20 €	QF > 1 105
7,50 €	Enseignants
4,20 €	Personnel communal

Garderie	
1.35 €	matin
2.40 €	soir

Busage	
Pose par les agents des services techniques de la commune, avec fourniture des buses par la municipalité	
22.00 €	/m linéaire de buses dès le 1er m.
240.00 €	la dalle de regard
57.00 €	le regard
Fourniture de buse par la municipalité	
150.00 €	l'unité diamètre 400
90.00 €	l'unité diamètre 200/300

Cimetière	
150.00 €	concession de 30 ans
250.00 €	concession de 50 ans
Columbarium	
363.00 €	concession de 15 ans
725.00 €	concession de 30 ans

Matériels			
	1000 € Caution		
	Abri réception	Tables et blancs	Abri + tables + bancs
Associations rozéennes (1 gratuité par année civile)	63.00 €	32.00 €	84.00 €
Particuliers rozéens	130.00 €	55.00 €	163.00 €
tarifs forfaitaires pour 1 ou 2 journées			

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260506-26_05_43-DE

Salle polyvalente / cuisine			
		Commune	Hors-commune
Particuliers	1 journée du lundi au vendredi	290.00 €	450.00 €
	Week-end du samedi au dimanche	440.00 €	560.00 €
	1 journée Cuisine	90.00 €	130.00 €
Associations	1 journée du lundi au vendredi	70.00 €	X
	Week-end du samedi au dimanche	112 €	
	1 journée Cuisine	50.00 €	90.00 €
Vaisselle		70 €	
Frais d'électricité		0.60 € du Kwh consommé en heures pleines 0.47 du Kwh consommé en heures creuses	
Casse vaisselle, perte couverts		1.80 € la pièce	
tout matériel manquant ou détérioré sera facturé au tarif pratiqué dans le commerce			
Caution	400 €	*Encaissement en cas d'annulation de la réservation 2 mois avant la date de location, Encaissement en de dégradations avérées*	

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- Décide d'appliquer à compter du 1er juin 2026 les tarifs énumérés ci-dessus
- Dit que la gratuité de la salle polyvalente est accordée une fois par année civile aux associations de Roz-Landrieux pour l'organisation de l'activité de leur choix, ainsi que lors d'assemblé générale et galette des rois. Ce qui implique l'utilisation gratuite (et le même jour) de la salle et de la vaisselle. Les frais d'électricité restent à la charge de l'association ainsi que la perte de couverts, la casse de vaisselle, le matériel manquant et/ou dégradé, et toutes dégradations du bâtiment.

La secrétaire de séance
Mme Tiphaine LEBLAY

Le Maire,
M. MAINSARD François

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX 35120

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.